

B1.31.1 Acheter un terrain

Ein Grundstück kaufen



Avant d'acheter un **terrain constructible**, il est important de vérifier s'il est déjà viabilisé, avec accès à **l'électricité** et à **l'eau courante**. Ces raccordements peuvent coûter plusieurs milliers d'euros, notamment pour les **eaux usées**. Les terrains non viabilisés paraissent moins chers, mais demandent souvent des travaux ensuite. On signe un compromis de vente chez le notaire *à condition que* le projet reste possible, et il faut aussi prévoir les taxes d'aménagement.



*Bevor man ein **Baugrundstück** kauft, ist es wichtig zu prüfen, ob es bereits erschlossen ist, mit Zugang zu **Strom** und **Leitungswasser**. Diese Anschlüsse können mehrere tausend Euro kosten, insbesondere für das **Abwasser**. Nicht erschlossene Grundstücke wirken günstiger, erfordern aber anschließend oft Arbeiten. Man unterschreibt beim Notar einen Kaufvertrag unter der Bedingung, dass das Projekt weiterhin möglich bleibt, und man muss auch die Erschließungsabgaben einplanen.*

1. Qu'est-ce que cela veut dire quand un terrain est « viabilisé » ?
 - a. Il est entouré d'une clôture et d'un jardin.
 - b. Il est déjà vendu par le notaire.
 - c. Il a déjà un permis de construire obligatoire.
 - d. Il est déjà raccordé à l'eau et à l'électricité.
2. Quels frais sont indiqués pour les raccordements du terrain ?
 - a. Environ deux mille euros pour l'électricité et mille trois cents euros pour l'eau.
 - b. Environ mille euros pour l'eau et trois mille euros pour l'électricité.
 - c. Environ mille trois cents euros pour l'électricité et deux mille euros pour l'eau.
 - d. Environ huit pour cent du prix du terrain pour l'eau et l'électricité.

1-d 2-c